

Potager ! Liberté !

CHARTRE / AOÛT 2018

PRÉAMBULE

L'association **Potager Liberté a pour objet** la conception, le développement et la mise en œuvre de projets pluridisciplinaires associant pratiques agricoles, actions sociales, programmation culturelle et artistique. Ces projets s'inscrivent dans une démarche collaborative, écologique et solidaire.

Un des objectifs prioritaires de l'association est de faire de **l'alimentation et de l'agriculture des leviers de cohésion sociale**. À ce titre, elle souhaite sensibiliser le plus vaste public au développement durable en menant des projets culturels et pédagogiques spécifiques ainsi que des actions locales.

Le Potager Liberté est une **association loi 1901 à bureau collégial** : sans président, ni trésorier, l'association expérimente une gouvernance partagée. Les prises de décision s'effectuent grâce à la méthode du **consentement**.

L'association Potager Liberté est porteuse d'un projet éponyme de **potager agroécologique au parc Simone Veil au sein de la résidence des Bruyères, aux Lilas (93), en partenariat avec la Ville des Lilas**.

Activité principale de l'association, ce potager permettra d'expérimenter toutes les facettes du projet : agricoles, sociales, culturelles et pédagogiques. Le Potager Liberté est régi par un **règlement intérieur** en cours de rédaction.

Parallèlement, l'association se donne la possibilité de s'investir sur d'**autres sites et projets** en adéquation avec la charte du Potager Liberté, et grâce à des partenariats ou des prestations de services :

- Conception et gestion de potagers et fermes urbaines ;
- Ingénierie et conseil en projets collectifs ;
- Mise en œuvre de manifestations et de projets culturels : expositions, présentations, projections, rencontres, débats, concerts, édition, etc. ;
- Organisation d'événements conviviaux et festifs autour de l'alimentation : pique-niques (exemple : Le Pique-Nique des Lilas), diners, repas partagés, etc. ;
- Création d'espaces de convivialité ou tiers-lieux pluridisciplinaires pour les habitants du quartier ;
- Participation à des appels à projets.

Chaque projet est autonome et adopte un règlement intérieur qui lui est propre, à condition d'être en adéquation avec les principes et engagements du Potager Liberté.

SOMMAIRE

OBJECTIFS

PRINCIPES FONDAMENTAUX

- UNE APPROCHE TRANSVERSALE
- UNE DÉMARCHE EXPÉRIMENTALE ET EMPIRIQUE
- UNE DÉMARCHE COLLABORATIVE
- UN PROJET CITOYEN
- UN MODE DE DÉCISION PAR CONSENTEMENT

MOYENS D' ACTIONS

Potager ! Liberté !

- PRATIQUES AGRICOLES
- DIMENSION SCIENTIFIQUE / INNOVATION TECHNIQUE
- APPROCHE PÉDAGOGIQUE
- PROGRAMMATION CULTURELLE ET ARTISTIQUE

ENGAGEMENTS

- UNE DÉMARCHE SOCIALE, ÉTHIQUE ET SOLIDAIRE
- UN ENGAGEMENT ÉCOLOGIQUE

OBJECTIFS

Par la mise en œuvre de projets agricoles et d'actions locales, et grâce à une approche pédagogique spécifique, l'association aspire à :

- Sensibiliser un vaste public aux enjeux écologiques, économiques et socio-culturels de l'agriculture rurale, urbaine et péri-urbaine, à l'importance des circuits courts, de la préservation de l'environnement et de l'économie locale ;
- Redonner du sens à notre alimentation ;
- Encourager des rencontres et des collaborations entre différentes disciplines : agriculture, action sociale, art, recherche, etc. ;
- Réintroduire l'agriculture en ville, recréer du lien avec le passé agricole du milieu urbain ;
- Reconnecter les urbains à la terre, au travail en plein air et aux activités manuelles ;
- Renforcer le lien social et la qualité de vie des habitants ;
- Augmenter la capacité de résilience et d'autonomie alimentaire de la ville (réduire la dépendance au pétrole notamment) ;
- Recréer de la biodiversité et la préserver ;
- Valoriser la solidarité, l'entraide et le partage.

PRINCIPES FONDAMENTAUX

UNE APPROCHE TRANSVERSALE

La spécificité de l'association réside dans sa volonté de mettre en perspective les points de vue des habitants avec ceux de spécialistes locaux et internationaux sur les enjeux et la place de l'agriculture dans le paysage urbain. Scientifiques, sociologues, philosophes, urbanistes, paysagistes, agronomes, agriculteurs, porteurs de projets, cuisiniers, artisans, artistes, créateurs seront conviés à partager leurs expériences avec un large public d'amateurs, de riverains et de connaisseurs.

La mise en commun des savoirs et des pratiques au profit de projets communs entre professionnels et amateurs, experts et grand public, sera privilégiée. La pratique amateur sera particulièrement valorisée.

Se fondant sur une dynamique d'échange et de rencontres, l'association encourage une porosité entre les générations, les disciplines et les milieux : seniors /étudiants, milieu artistique / écologie, monde associatif / entrepreneuriat, etc.

UNE DÉMARCHE EXPÉRIMENTALE ET EMPIRIQUE

L'association revendique une démarche expérimentale et empirique. Se positionnant en laboratoire, elle vise à

Potager ! Liberté !

devenir un espace de recherche, d'innovation et de transmission autour des atouts et des enjeux de l'agriculture urbaine et rurale.

Exemplaires, les projets mis en œuvre par l'association se veulent reproductibles en d'autres lieux, dans une logique d'intérêt général. Leur vocation est d'encourager d'autres personnes, collectifs ou collectivités à s'engager activement dans un mouvement de transition écologique, économique et sociale.

La méthode de travail et les processus de réalisation du projet Potager Liberté seront consignés et consultables par tous.

Le caractère évolutif fait partie intégrante du projet. À ce titre, cette charte, comme les autres manifestes et règlements de l'association, est un matériau vivant susceptible d'être remanié à mesure que les projets engagés par l'association se développent.

UNE DÉMARCHE COLLABORATIVE

- Fondée sur une gestion collégiale, l'association souhaite développer des projets en testant un mode de gouvernance horizontale et partagée. Sans président, ni trésorier, ce modèle associatif vise à rompre avec un système vertical en responsabilisant les adhérents sur leurs prises de décisions concernant l'association. Ce dispositif permet également une meilleure appropriation du projet par les adhérents.

D'autres modèles de gouvernance partagée pourront être testés : autogestion, mandats tournants, égalité des responsabilités et des salaires, etc.

- L'association s'inscrit dans une politique d'inclusion, notamment grâce à l'intégration de projets et compétences portés par des acteurs locaux : habitants, associations, agriculteurs, AMAP ou porteurs de projets.

UN PROJET CITOYEN

- L'association s'appuie sur des initiatives et des besoins issus de la société civile : chaque projet est conçu par et pour les habitants. Ces derniers sont accompagnés par des professionnels du comité d'experts du conseil d'administration, mais aussi par des prestataires extérieurs.

- Cette collaboration entre professionnels et amateurs est source d'innovation sociale et pédagogique : après une phase initiale de formation et d'accompagnement par des professionnels, les participants pourront, dans la mesure du possible, gérer le projet de manière totalement autonome. Une fois formés ils pourront transmettre à leur tour leurs savoirs. Le groupe de travail est destiné à être renouvelé au fil des ans.

- L'association s'engage à travailler en bonne intelligence avec les collectivités territoriales et le secteur privé en conservant son indépendance et en nouant des partenariats respectueux de sa charte et de son règlement intérieur.

UN MODE DE DÉCISION PAR CONSENTEMENT

Les organes décisionnaires de l'association s'efforceront de prendre en compte l'avis de chacun.e, et la participation de tou.te.s, sans pour autant l'imposer. La prise de décision par consentement est atteinte lorsqu'une proposition est largement approuvée ou ne rencontre pas d'opposition forte ou de veto. Dans le cas d'une objection raisonnable, qui irait dans le sens des valeurs du projet et/ou de l'intérêt général, la gestion par consentement invite à améliorer la proposition grâce à une réflexion collective. À la différence de l'unanimité, la prise de décision par consentement construit sa décision collectivement sans recours systématique au vote. Au quotidien, des groupes de travail ouverts et interdépendants, pérennes ou ponctuels, travaillent à l'avancement du projet sur des thématiques qu'ils s'approprient, définissent la méthode de travail et le processus de décision qui correspond le mieux aux personnes qui les constituent, tout en respectant le cadre initial du consentement.

MOYENS D' ACTIONS

Potager ! Liberté !

PRATIQUES AGRICOLES

L'association soutient une agriculture respectueuse des hommes, du monde animal et de l'environnement.

Par le biais de ses projets agricoles, l'association :

- respecte les principes de l'agriculture biologique, labélisée ou non : aucun intrant chimique ou apport de molécules de synthèse ;
- explore les techniques agroécologiques et de permaculture, notamment par :
 - > la création d'écosystème autonomes et résilients ;
 - > l'association et la rotation des cultures ;
 - > le recyclage des déchets et la production de compost ;
 - > la réintroduction et la conservation de semences anciennes ;
 - > les cultures « verticales » de légumes grimpants ;
 - > la présence de plantes mellifères ;
 - > la mise-en-place de refuges pour oiseaux et insectes ;
 - > le respect d'un cercle vertueux entre monde animal et végétal.

Si la dimension pédagogique du projet est essentielle, la productivité des potagers mis en place par l'association est également très importante :

L'un des enjeux de la multiplication des potagers urbains est de contribuer à l'augmentation de la résilience alimentaire en Île-de-France. Si une autonomie totale est impossible à l'échelle d'une ville comme Paris, en raison de sa densité importante et du faible nombre de toits plats accessibles, il est essentiel de renforcer son autonomie et de rapprocher ces sources d'approvisionnement en denrées alimentaires. À défaut de disposer d'une surface agricole suffisante en un seul lieu, l'espace urbain offre la possibilité de multiplier les surfaces cultivées (toits, friches, espaces délaissés, balcons). Des jardins productifs conçus avec cet objectif pourront, mis bout-à-bout produire des quantités significatives de vivres permettant de renforcer la capacité nourricière du milieu urbain : nourrir partiellement plusieurs familles, un immeuble, une école, un hôpital voire un quartier. Évaluer la productivité des potagers de manière scientifique permettrait de mesurer l'impact de ces derniers sur la résilience alimentaire des habitants impliqués.

DIMENSION SCIENTIFIQUE / INNOVATION TECHNIQUE

Outre la transmission et l'échange de savoirs entre jardiniers amateurs, ingénieurs agronomes et agriculteurs, les projets agricoles de l'association s'ancrent dans une démarche scientifique. Afin que les expériences de potagers et de fermes urbaines agroécologiques menées par l'association puissent se répliquer sur d'autres sites, un suivi scientifique nous semble nécessaire. Nous souhaitons qu'ils soient accompagnés et vérifiés par des instituts d'agronomie ou des chercheurs indépendants. Une évaluation rigoureuse des méthodes adoptées et une collecte des données sur les récoltes pourront contribuer aux recherches actuelles sur l'agriculture urbaine : rendement, qualité gustative des produits, étude de la pollution (tous les deux ou trois ans), temps de travail, relevé de biodiversité, consommation d'eau, ces données pourront être relevées par les habitants grâce à un protocole établi par l'encadrant scientifique.

Selon la typologie des sites investis, ces partenariats scientifiques pourraient apporter en retour des solutions techniques innovantes et répondre à des problématiques spécifiques. La faible portance d'un toit nécessite par exemple pour l'installation d'un potager, l'utilisation d'un géotextile, en lieu et place de bacs de culture et, d'un substrat plus léger que la terre, développé par des ingénieurs agronomes à partir de déchets urbains.

APPROCHE PÉDAGOGIQUE

La dimension pédagogique est une mission fondamentale de l'association. Son objectif est de transmettre, d'échanger, de partager avec le public le plus large (professionnels et amateurs, adultes, enfants, adolescents, actifs et inactifs).

C'est pourquoi l'association développe une mission d'éducation populaire grâce à :

- l'accessibilité des sujets abordés (alimentation, agriculture, consommation) et de ses moyens de communication ;

Potager ! Liberté !

- la formation et l'autonomisation progressive et totale des habitants engagés dans chaque projet (cf. *supra* projet citoyen) ;
- une (ré)appropriation de notre alimentation par le questionnement et la pratique.

PROGRAMMATION CULTURELLE ET ARTISTIQUE

Une programmation culturelle et artistique mettra en avant des initiatives locales, nationales ou internationales ayant une démarche transversale associant culture, agriculture et solidarité. Elle permettra d'échanger avec les habitants mais aussi d'inspirer et motiver les personnes impliquées dans le projet.

Différents formats seront explorés en fonction du contexte :

- débats, rencontres, présentations ;
- expositions, projections de films ;
- ateliers pédagogiques ;
- évènements festifs en lien avec l'écologie et l'agriculture.

La programmation culturelle a pour vocation de sensibiliser les publics aux atouts et enjeux de l'agriculture (urbaine), de l'agroécologie et de l'économie circulaire. Elle permettra entre autres de :

- Sensibiliser les citoyens aux questions agricoles ;
- Valoriser l'agriculture paysanne et son modèle économique ;
- Désenclaver le milieu (agricole) rural ;
- Créer des vocations agricoles dans le milieu urbain ;
- Démontrer la pertinence sociale et la rentabilité économique de l'agriculture urbaine ;
- Valoriser des projets éthiques et solidaires.

Résolument transversale, cette programmation abordera ces sujets de différents points de vue par le prisme d'approches complémentaires : artistiques, scientifiques, écologiques, culinaires, professionnelles ou amateur.

Enfin, cette programmation culturelle et artistique tout en restant exigeante se doit d'être accessible au plus grand nombre : le projet Potager Liberté vise à devenir un pôle d'excellence grâce à la pertinence de sa programmation et du choix de ses intervenants.

ENGAGEMENTS

UNE DÉMARCHE SOCIALE, ÉTHIQUE ET SOLIDAIRE

L'association s'engage à adopter une démarche irréprochable sur le plan social, éthique et solidaire. Ouverte à toutes et à tous, elle condamne avec détermination toute forme de discrimination et encourage la bienveillance.

L'organisation de la structure se fixe pour objectif d'atteindre la plus grande mixité sociale et culturelle. De nombreux efforts seront engagés dans cette direction afin de limiter le phénomène d'entre-soi. L'association mène en ce sens des actions s'adressant à différents publics, notamment :

- une politique de tarifs abordables ; de nombreux évènements gratuits ou à participation libre et consciente ;
- une programmation destinée aux personnes averties comme aux non-initiés ;
- une intégration des personnes en difficulté (isolées ou en voie d'insertion) à travers la collaboration avec des associations et des services sociaux.

En interne, l'organisation de la structure repose sur :

- une gestion désintéressée et à but non-lucratif ;
- les principes de l'économie sociale et solidaire(ESS) ;
- une volonté de parité femme-homme dans son conseil d'administration (CA) ;
- une volonté de mixité sociale, générationnelle et culturelle au sein de son CA ;

Potager ! Liberté !

- l'insertion professionnelle ou la formation de personnes éloignées de l'emploi ;
- la gestion responsable des prestataires et partenaires.

UN ENGAGEMENT ÉCOLOGIQUE

L'association s'engage à adopter une démarche exemplaire sur le plan écologique, d'une part à travers ses projets agricoles en :

- développant des projets agroécologiques ;
- contribuant à l'augmentation de la résilience alimentaire en Île-de-France ;
- préservant les sols d'Île-de-France et en valorisant les toitures ;
- engageant une réflexion sur les services écosystémiques rendus par les potagers et fermes urbaines : rétention des eaux de pluie, encouragement de la biodiversité, isolation des bâtiments, lutte contre les effets d'îlots de chaleur, etc.

Et d'autre part au niveau de sa gestion interne en :

- gérant attentivement et de manière économe les ressources et les dépenses engagées ;
- privilégiant les échanges, le troc, la mutualisation et la location ;
- en encourageant le recyclage ;
- en privilégiant les achats d'occasion par rapport au neuf.

Vis-à-vis de ses partenaires et fournisseurs, l'association Potager Liberté :

- Prend en compte le bilan carbone de chacun de ses achats et prestations ;
- S'assure de la démarche durable et éthique de ses partenaires et fournisseurs ;
- Privilégie les circuits courts.

La présente charte doit être signée par chaque adhérent.

Date

Signature précédée de la mention « lu et approuvé »